**Une bonne après-midi !**

Un étudiant du département informatique a été élu président du BDE. Il décide de consacrer son jeudi après-midi à mettre en place des outils de gestion de l’association des anciens du département informatique.

Un fichier des adhérents doit être constitué : nom, prénom, adresse, mail, tel, N° INSEE, empreintes digitales et groupe sanguin vont y figurer. Ce fichier tableur sera utilisé pour faire des tris, des extractions, des mailings et autres envois de SMS sans que ces traitements soient bien délimités.

Pour récolter les données de tous les étudiants, le président du BDE imagine un stratagème : l’organisation d’une fausse tombola avec comme premier prix un Iphone 14 (humour ?). Aucune information ne fait mention de la constitution d’un fichier.

Les étudiants envoient leurs données afin de gagner le précieux smartphone.

Le fichier est enfin constitué et ne l’objet d’aucune déclaration (ni pour les données collectées ni pour les traitements sur ces données). Pour se procurer des ressources financières, ce fichier est vendu à un opérateur de téléphonie mobile souhaitant faire des offres commerciales aux étudiants en les contactant directement.

Un étudiant se plaint au président : il a été démarché par mobilemoinscher. Ce n’était pas prévu dans les informations de la tombola. L’étudiant exige d’être retiré de la base de données. Le président ne donne pas suite à sa demande et vend à nouveau le fichier à une mutuelle étudiante.

Les données sont hébergées dans un « cloud » pour être conservées pendant de longues années. Le prestataire « cloud » dispose de serveurs en Asie.

De plus, une copie des fichiers est sur une clé usb accessible à tous.tes dans le local du BDE. Sur cette clé figure aussi les données des promos des 10 dernières années.

Vous êtes vice-président du BDE en charge des affaires juridiques. Rédigez une note de synthèse à destination du président de l’association afin des pointer les problèmes juridiques posés par les éléments ci-dessus. Vous commencerez par démontrer que les problèmes posés concernent les données personnelles. Vous citerez les délits constitués et les peines encourues.

Vous proposerez également des actions correctives.